



# CIEUTAT *infos*

Numéro 6 – juillet 2023



## Le mot du Maire

Chères Cieutatoises, chers Cieutatois,

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition de notre bulletin municipal semestriel. Ce support d'information est un lien précieux entre la mairie et les habitants de notre commune de CIEUTAT.

Cela fait maintenant trois ans que nous avons été élus à la tête de la commune. Trois années qui ont été riches en réalisations, en projets et en défis. Nous avons travaillé avec détermination pour faire de notre village un lieu plus agréable et accueillant pour tous. Nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec passion et humilité.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré notre budget, la hausse du coût de l'énergie, l'inflation galopante vont impacter nos dépenses. Ce bulletin municipal met en exergue le budget ambitieux voté par le conseil municipal le 14 avril dernier. Vous y trouverez de nombreuses informations en matière budgétaire. Notre gestion rigoureuse du budget et nos recherches constantes de recettes permettent à la commune de dégager une nouvelle fois quelques marges de manœuvre pour financer les travaux qui s'imposent et réaliser une partie de nos projets.

Cieutat bouge, innove avec un grand nombre de festivités encore cette année. Merci aux élus de leur confiance et aux associations locales pour leur dynamisme.

La fin de l'année scolaire pour nos petits CIEUTATOIS sera rythmée par les traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée. Elles permettent aux enfants de clôturer leur année de manière festive en les mettant à l'honneur.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent été à Toutes et Tous.

*Philippe DANSAUT*

## Sommaire

### Pages 1

- ❖ Le mot du Maire

### Pages 2, 3 et 4

- ❖ Bilan et actions

### Page 4 et 5

- ❖ Budget primitif

### Pages 6, 7 et 8

- ❖ La vie du village



# Bilan et actions – 1<sup>ère</sup> semestre 2023

## ❖ Travaux et achats :

### ➤ **Routes :**

Suite à l'extinction de l'éclairage public, mise en place de lampes solaires pour la sécurité au rond-point et sur les trottoirs de l'église et de la boulangerie.

Remplacement des panneaux de signalisation dans les différentes routes et quartiers du village.

Mise en place d'un miroir de sécurité au croisement du presbytère

Nettoyage de tous les chemins communaux à l'épaveuse.

Curages des fossés des routes Carrera Darré, le Carrerot.

3<sup>ème</sup> tranche de réfection des routes. Elle concerne les surlargeurs de la Caussade, la route en allant sur Artiguemy après le croisement, les surlargeurs et route Quartier Matéou.

Peinture au sol des « cédez le passage » et « stop » dans les différents quartiers et peinture des passages pour piétons sur la route départementale.

### ➤ **Ecole :**

Mise en place d'un récupérateur d'eau dans le jardin.

Dernière tranche de rénovation thermique et énergétique de l'école.

Achat de deux sèche-mains électriques dans les wc des enfants, cela évitera une surconsommation de papiers essuie-mains.

### ➤ **Eglise :**

Remise en sécurité des tableaux électriques avec pose de différentes protections différentielles.

### ➤ **Salle des fêtes :**

Mise en place d'une nouvelle alarme incendie car l'ancienne ne fonctionnait plus depuis un moment.

Pompage de la fosse septique de la salle des fêtes.

### ➤ **Presbytère :**

Nettoyage de l'espace vert par les employés communaux et réalisation de différents petits travaux dans l'appartement.

Pompage de la fosse, contrôle de la chaudière gaz et diagnostic énergétique de l'appartement avant la nouvelle location.

### ➤ **Appartement de la poste :**

Habillage en zinc des encadrements des trois lucarnes pour la protection contre l'humidité.

Intervention d'un plombier car nous avons eu des fuites dans le vide sanitaire sur les tuyaux vétustes, une réfection totale de tous les tuyaux est programmée.

Suite au diagnostic énergétique, une étude globale est en cours de réalisation pour mettre cet appartement en conformité avec les règles à venir : changement du mode de chauffage, isolation des combles, du mur et des portes extérieure et intérieure du garage.

### ➤ **Chalet de la Mongie :**

Changement de la porte d'entrée et pose d'une protection de marche

Emplacement poêle : mise en place de plaque de protection contre l'incendie murs et sol.

Tubage du conduit de cheminée

Mise en place d'une rampe d'escalier

Pose de deux radiateurs électriques

Réparation des différentes fuites d'eau sanitaire.

Mise en place de volets.

Pour un coût total de 2400 euros.



## ❖ Cimetière :

Notre cimetière communal a grand besoin d'être restructuré. Nous manquons de places disponibles, les eaux pluviales le dégradent, il faut en assurer l'accès pour toutes et tous.

Un règlement a été rédigé et publié, il est consultable en mairie.

En urgence, la municipalité va reprendre les sépultures anciennes en l'état d'abandon pour assurer les inhumations à venir.



Une opération globale de restructuration comprenant la récupération des sépultures en terrain commun (hors concession), l'accès pour les personnes à mobilité réduite, le drainage des eaux pluviales est envisagé pour réaménager le cimetière.

Ce projet sera mené en collaboration avec les services départementaux pour en assurer la validité juridique ainsi que les modalités de financement.

### ❖ Chiens errants

Plusieurs habitants nous ont signalé les problèmes soulevés par la divagation de chiens dans le village : agressions de promeneurs et même attaque avec morsure d'un enfant.

Outre le dépôt de plainte que cela implique, les pouvoirs de police de la municipalité dans le domaine nous ont conduits à passer une convention avec la SPA de Tarbes.

Les animaux divagants dangereux seront ainsi capturés et transférés à la SPA.

### ❖ Ecobuage et brûlage des déchets végétaux

Il est totalement interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Seule la pratique de l'écobuage est autorisée pour les agriculteurs, elle est toutefois limitée dans le temps, strictement réglementée et soumise à déclaration en mairie.

Notre commune a connu récemment des incendies destructeurs liés à des écobuages non déclarés.

Les pompiers, la gendarmerie, nous ont alertés sur les risques de ces pratiques non encadrées. Des enquêtes sont en cours.

### ❖ Gestion de la forêt

Nos forêts sont notre patrimoine commun.

Elles constituent un écosystème à préserver autant qu'une source de revenus pour la commune par la vente de bois.

Nous ne pouvons envisager que son exploitation bénéficie à des intérêts privés, ou pire, mette en péril sa préservation.

Il nous faut réfléchir collectivement sur la réglementation de l'affouage, sur la gestion des chablis par rapport aux lots sur pied, sur la juste attribution des lots entre foyers du village, sur les règles juridiques encadrant l'exploitation forestière...

Cette réflexion sera la base pour définir un nouveau modèle vertueux de gestion de notre ressource forestière.



### ❖ Plan de sauvegarde communal :

A la demande des services préfectoraux, le plan de sauvegarde communal a été mis à jour.

Il permet de recenser les personnes et les équipements mobilisables en cas d'événements graves affectant la population (tremblement de terre, incendie, accident de transport de matières toxiques, etc...).

Il nous faut également constituer le registre des personnes vulnérables de la commune pour recenser :

les personnes âgées de 65 ans et plus ;

les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;

les personnes adultes handicapées ;

qui résident à leur domicile et qui font la demande d'être inscrites sur ce registre.

Celui-ci doit permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet (canicule, grand froid, épidémie, etc...).

Les personnes concernées qui le souhaitent peuvent demander à être inscrites sur ce registre par courrier adressé à la mairie ou en téléphonant aux heures d'ouverture.

L'accès à ce registre est strictement réglementé et les personnes y accédant soumises au secret.

### ❖ Ecole :



Depuis le mois de janvier, nous avons travaillé avec des musiciens qui s'appellent Hervé, Yvette et Manu. Le premier jour, ils nous ont présenté leurs instruments de musique. Puis, tous les lundis, nous avons préparé la pièce de théâtre et les chants pour le spectacle de fin d'année. Nous avons aussi appris à jouer d'un instrument de musique : le kazoo. Lors du spectacle, il y avait des éclairages de professionnels et nous avons eu de la chance d'avoir été accompagnés sur scène par de vrais musiciens.

Plusieurs personnes sont intervenues à l'école pour nous apprendre et nous faire découvrir différentes choses :

- Christophe Herbas nous a fait découvrir l'association « Baskets aux pieds » dont le but est de faire découvrir le monde aux enfants malades de cancer grâce à des masques de réalité virtuelle.
- Adeline, qui est maraîchère et maman de deux élèves de l'école, est venue à plusieurs reprises pour nous aider à nous occuper de notre jardin. Avec elle, nous avons d'abord préparé la terre et nous avons semé des plantes : des oignons, des pommes de terre, du fenouil... Les plantes ont bien poussé et le jardin est de plus en plus beau !
- Une personne de l'association « Les petits débrouillards » est venue nous parler de l'électricité et nous a fait faire des expériences sur le sujet.
- Une professeur d'Allemand du collège est venue faire découvrir l'Allemand à tous les élèves de l'école. On a fait plusieurs jeux et on a aimé découvrir cette langue.
- Rémi Doucet et Hugo Fourcade sont venus apprendre la balle ovale aux élèves du CP au CM2. Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont eu la chance de faire un tournoi inter-école à Tournay.
- Bruno Armirail est venu dans notre école et a répondu aux questions de tous les élèves. Ensuite nous avons pris une photo avec lui et il nous a signé des autographes.

Nous avons eu la chance de faire différentes sorties :

- Le jeudi 8 juin, toute l'école est allée en forêt avec Pierre Pouey un technicien de l'ONF. Nous avons vu des traces de vie, nous avons appris l'évolution d'un chêne et nous avons pique-niqué.
- Toute l'école est allée aux zoo d'Asson. On a vu plusieurs animaux que nous n'avions jamais vu comme le tigre blanc, le serval ou le panda roux... Chaque classe a ensuite pu faire un atelier.
- Lundi 03 juillet, tous les élèves de l'école se rendront à Payolle accompagnés de Pierre Pouey qui est technicien de l'ONF.
- Mardi 04 juillet, la classe de CM1-CM2 ira visiter le fournil de Marjolaine Matet, boulangère à « La Patouille ». Chacun fabriquera son pain et nous regarderons comment le four est construit.

Pour préparer la prochaine rentrée, un temps d'échange entre les classes aura lieu le jeudi 6 juillet au matin. Les futurs élèves de maternelle pourront découvrir l'école et leur nouvelle classe accompagnés des élèves de CM2. Les grandes sections iront découvrir la classe de CP-CE1-CE2 et les CE2 iront dans la classe de CM1-CM2. Les élèves de CM2 sont, quant à eux, allés visiter le collège Blanche Odin le lundi 05 juin.

## Budget primitif 2023

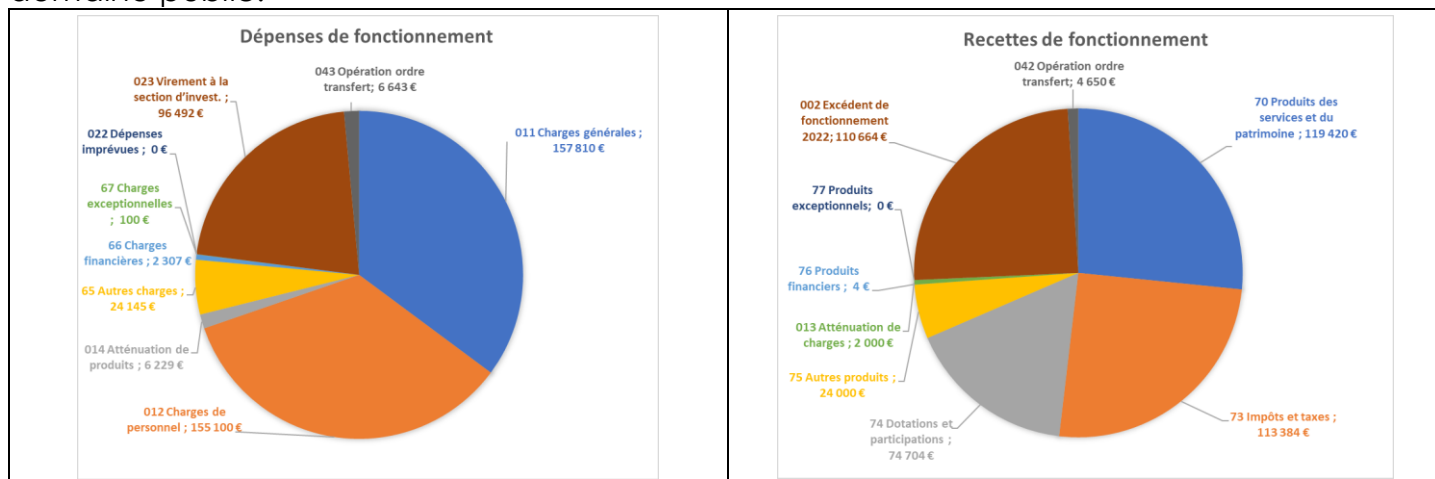
### ❖ Le budget 2023 et son élaboration sont marqués par les éléments suivants :

- Le contexte économique, marqué par une inflation très élevée, en particulier en ce qui concerne les matières premières, les fluides, l'énergie et le carburant. Les dépenses de personnel doivent évoluer pour prendre en compte un départ en retraite et le changement de situation d'un agent.
- L'augmentation du taux des taxes foncières sur les propriétés bâties, afin de préserver les capacités d'auto-financement de la commune. Ce taux reste toutefois très en-deçà du taux moyen communal départemental. A noter également que cela intervient, après de nombreuses années sans hausse, dans le contexte de suppression de la taxe d'habitation qui se traduit par une baisse de la fiscalité directe locale des ménages.
- Une augmentation des dotations versées par l'Etat (contrairement aux années précédentes qui ont connu des baisses de DGF), cette recette supplémentaire est toutefois annulée par l'obligation de reverser une dotation indue versée en 2021 d'un montant supérieur.
- Les décisions prises par la municipalité pour contenir les dépenses de fonctionnement et augmenter les recettes patrimoniales de la commune.
- La mobilisation des subventions chaque fois que possible.
- La poursuite du programme pluriannuel d'investissement afin de répondre au mieux aux besoins des Ciéutatois.



## ❖ Section de fonctionnement :

Il convient de noter que le loyer des terrains de la Mongie est encore perçu avec un décalage d'une année, la rédaction d'un nouveau bail est toujours en négociation. Par ailleurs, un barème a été fixé pour déterminer le montant des redevances d'occupation du domaine public.

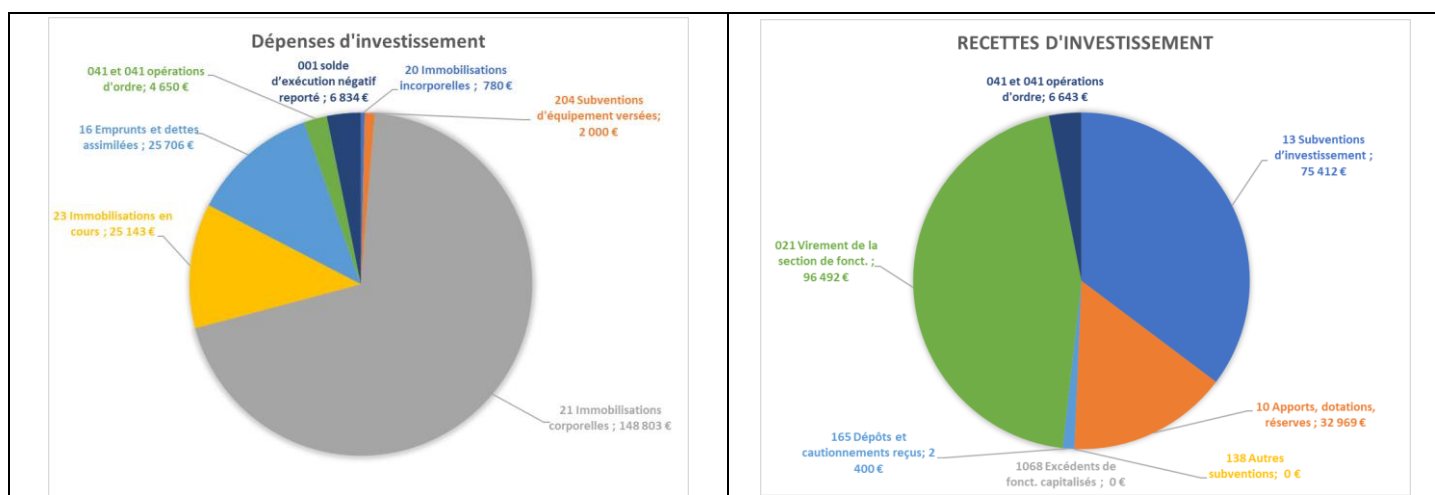


## ❖ Section d'investissement :

Les principaux projets :

- Deuxième (solde 2022) et troisième tranches de travaux de voirie (61 932 €) ;
- Travaux de rénovation énergétique école et alarme de la salle des fêtes (11 266 €) ;
- Travaux d'amélioration du réseau de lutte contre les incendies (22 698 €) ;
- Remplacement du véhicule (20 000 €) ;
- Travaux de rénovation énergétique sur les immeubles de rapport (25 000 €).

Les recettes intègrent les subventions demandées et celles perçues au titre de 2022, les dons reçus de la fondation du patrimoine pour l'église.



Nous avons commencé à réaliser et financer les investissements indispensables pour améliorer l'état de la commune. Ce sont 250 000 € qui ont été investis depuis le début du mandat,

Cela implique une forte mobilisation de nos fonds propres, qu'il nous faut consolider pour mener à bien la rénovation de notre village (sécurité de la traversée du village, rénovation énergétique, réaffectation des bâtiments publics, etc...).

# La vie du village

## Point sur les associations

### ❖ Commémoration du 8 mai

L'association des anciens combattants a commémoré le 8 mai 1945 avec l'appui des élèves de l'école communale encadrés par leur directrice.



### ❖ L'Association Séniors et Compagnie



Après un long sommeil, le Club des Retraités de Cieutat est devenu le club « Séniors et Compagnie » qui a démarré ses activités par un vin chaud au petit marché de Cieutat en décembre 2022.

Les activités ont commencé début janvier 2023 un mercredi sur deux les après-midis. Certains jouent aux cartes et aux jeux de société, pendant que d'autres partent marcher aux alentours du village.

L'après-midi se termine par un goûter convivial.

Mi-janvier, nous avons fêté les rois autour d'une galette.

Début février, nous avons dégusté les crêpes pour honorer la chandeleur.

Début avril, le club a proposé, avec succès, un voyage à Navarrenx : le matin, visite du Camp du Gur, à midi repas au restaurant et l'après-midi, visite du village.

Pour clôturer la saison, un repas à l'auberge d'Orignac est proposé aux adhérents.

25 à 30 personnes participent régulièrement aux différentes activités proposées.

Les membres du club remercient Mr le Maire pour le prêt de salle.



## Etat civil

### ➔ 3 Naissances :

- POMES Mattéo, le 20/12/2022
- POMES Léonie, le 15/03/2023
- DANDRAU DARRE Sacha, le 29/01/2023

### ➔ 1 Mariage :

- BERNAD Nadine et BEROT Louis, le 04/02/2023

### ➔ 3 Décès :

- LAMON Léa (88 ans), le 30/01/2023
- DUBARRY Jean-Paul (72 ans), le 23/04/2023
- MOINARD Cindy (35 ans), le 19/06/2023



## A l'honneur : L'école du village



L'école de notre village accueille actuellement une cinquantaine d'enfants de CIEUTAT, ARTIGUEMY et CHELLE, âgés de 3 à 11 ans, répartis sur 3 groupements de classes.

Pour assurer la formation, l'éducation et l'épanouissement de nos chérubins, 4 professeurs d'école s'attèlent à la tâche : Anne la directrice, Rodolphe, Laetitia et Lauriane, secondés par du personnel de l'éducation nationale pour les enfants en difficulté ou situation de handicap et des agents communaux (Thérèse ATSEM, Pascale et Isabelle) pour la classe des maternelles.

En ce qui concerne le fonctionnement du périscolaire, à savoir l'accueil en dehors des heures de classes, des agents engagés par la commune (Thérèse, Pascale, Isabelle) assurent la garderie du matin dès 7h30, la cantine et la garderie du soir jusqu'à 19h. L'entretien, les travaux et l'hygiène des locaux sont assurés par 4 agents municipaux : Annie, Isabelle, Joël et Frédéric.

De nombreux projets ont fleuri cette année dans divers domaines sur la base d'activités culturelles, sportives, scientifiques grâce au dynamisme, à la motivation et la créativité de l'équipe enseignante, l'aide de l'équipe du périscolaire, le soutien permanent des parents d'élèves et de leur association et la participation dynamique des enfants ! Le spectacle de fin d'année réalisé lors de la fête de l'école en est un parfait exemple ! Cette spirale positive ne peut exister et se développer que parce que les différents acteurs (personnel enseignant, communal, les parents, Monsieur le Maire et les élus) sont solidaires et enthousiastes. L'organisation du petit déjeuner à la rentrée de septembre et les repas partagés tout au long de l'année scolaire ont contribué à établir une ambiance agréable au sein et autour de l'école.

L'école, c'est l'âme du village, un lieu de rencontres, d'échanges, de partage !  
Merci à vous tous de poursuivre avec bienveillance sur ce chemin d'aventures scolaires !  
Tous nos vœux de bonheur et santé pour Maîtresse Laetitia qui vient de se marier et Pascale qui est partie à la retraite après de longues années passées dans l'école de son enfance !

**Dernières nouvelles !**



### ❖ Une belle première fête de la musique :

Pour sa première édition à Cieutat, la fête de la musique a coché toutes les cases de la réussite, un beau temps exceptionnel, trois excellents groupes de musiciens qui ont donné toute leur énergie et leur talent et une belle affluence de spectateurs.



Un événement culturel et convivial, organisé par l'ensemble des associations du village avec le soutien de la municipalité. Une manifestation qu'il conviendra de renouveler !

### ❖ Un champion au grand cœur



Après avoir porté le maillot rose de leader du tour d'Italie pendant 3 jours et 3 jours avant d'aller remettre en jeu son titre de champion de France, Bruno Armirail a souhaité remercier les enfants de l'école de Cieutat pour leurs banderoles de soutien.

Avec beaucoup de simplicité, il a répondu pendant plus d'une heure au feu nourri des questions posées par les petits et les grands. Avant de partir, il a laissé à chacun une photo dédiée.

### **Parce que tu es partie trop tôt...**

Au revoir Cindy,

Tu as traversé la vie comme une étoile filante pour y laisser une trace indélébile. Tu étais une femme libre, lumineuse, joyeuse et forte. Nous garderons en mémoire ton immense courage, ton sourire et ta gentillesse en toutes circonstances.

Toujours disponible malgré la maladie, tu as été et resteras un exemple pour tous ceux qui t'ont connue.

Nos pensées vont à ton mari Anthony, à tes trois enfants, Louis, Chloé et Clara ainsi qu'à tes parents, Bernadette et Daniel.

Un collectif de Cieutatoises et Cieutatois.

*Anthony Moinard souhaite remercier vivement, via le bulletin municipal, toutes celles et tous ceux qui ont rendu hommage à son épouse.*

Bulletin municipal Cieutat - Semestriel

Comité de rédaction : Sylvie Cabarrou – Christine Fourtané – Christelle Gaye – Hervé REGARDIER – Philippe Villedieu

Nom du directeur de la publication : Philippe Dansaut, le maire

Imprimeur : Imprimerie PERE (Bagnères de Bigorre)

Consultez le site internet de Cieutat : <https://cieutat.net/>

Retrouvez des informations en direct avec l'application mobile Panneau Pocket

